

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 53

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 25 Mars 2016

SEANCE PUBLIQUE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT / M. MAURICE REY

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'O.P.H. 13 Habitat.
Opération : prêt complémentaire pour le financement de la construction de
l'E.H.P.A.D. "Les Maisons de Marie" situé avenue de Fournacle (13013 Marseille).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

L'O.P.H. 13 HABITAT sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt de 381 942,00 €. Celle-ci représente 100% d'un prêt d'un montant de 381 942,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur hors logement social classique (prêt complémentaire pour le financement de la création d'un E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de l'O.P.H 13 HABITAT auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 623 884 463,85€.

Cet encours représente 58,40% de l'encours garanti des organismes HLM et 53,78% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par le Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL